



Le ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire a mis à la disposition de la presse un aide-mémoire pour comprendre les enjeux du plan directeur ferroviaire national dont le rapport final de l'étude complémentaire de confirmation des itinéraires prioritaires a été présenté. Et parmi les itinéraires prioritaires figure en bonne place le trajet Mbalam-Kribi, en raison de l'exploitation du fer qui sera extrait à Mbalam. Synthèse de l'impact économique de ce projet au Cameroun.

Combien d'emplois directs et indirects pourrait générer la mise en œuvre du plan directeur ferroviaire national du Cameroun ?

Au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, le Plan directeur ferroviaire national du Cameroun est considéré comme un ambitieux projet de développement porteur d'espoir pour la jeunesse en particulier et pour les populations en général.

Désignation

Emplois directs

Emplois indirects

Total

A court terme

31900

316400

348300

A moyen terme

25100

230900

256000

Quels sont les types d'emplois que pourrait nécessiter le projet ?

Les emplois indiqués portent sur tous les secteurs de l'économie. De l'encadrement technique aux agents d'exécution. A savoir :

- Dans les domaines de pointe : ingénieurs et architectes de conception du génie-civil et

du bâtiment, de la mécanique et de l'électromécanique, de l'électronique, de l'informatique, de la construction métallique, des travaux du bois, de la télémécanique de précision, de l'édition et de l'impression...

- Dans les métiers techniques de base: conducteurs d'engins lourds et semi-lourds, prestataires de service (restauration, hébergement, approvisionnement en hydrocarbures, etc.).

Les institutions nationales de formation professionnelle sont-elles outillées pour adapter leurs enseignements aux nouvelles exigences ? Sinon, comment comptez-vous associer les jeunes camerounais à la construction de ce nouveau réseau ferroviaire national ?

Une mise à niveau pour certains et une formation initiale et continue pour d'autres seront nécessaires. Notre système, de formation et d'enseignement supérieur doit en tenir compte et arrimer ses enseignements à ce besoin d'ici 2014 au plus tard. Le ministre de l'Enseignement supérieur y travaille, notamment avec l'ENSP, l'ENTP, l'ENSPT.

Quel sera l'impact économique du projet ?

Pour notre économie et notre perspective de croissance, le Plan directeur ferroviaire national du Cameroun conduira à la création d'industries associées. Notamment dans les domaines de l'acier, du ciment, de la production des agrégats, etc.

L'analyse de l'impact dénombre un accroissement constant du produit intérieur brut (PIB) à partir de 2015 de l'ordre de 4,75% par an jusqu'en 2040. La mise en exploitation des différents scénarios sur le temps, laisse présager un miracle économique camerounais avec la création d'un secteur industriel associé. Ceci va nécessairement réduire notre volume d'importation de matières premières et secondaires et accroître notre capacité à exporter en Afrique centrale dans un premier temps.

Comment sera financé le nouveau réseau ferroviaire national et comment entend-on organiser son exploitation ?

Sur le financement et l'exploitation, plusieurs schémas classiques se présentent. Notamment, le partenariat public-privé où les rôles sont bien définis et le Build Operate Transfer (BOT) que tout le monde connaît bien. Il y a aussi l'emprunt obligataire qui peut être une autre voie de recours.

Toutefois, le chemin de fer reste la propriété de l'Etat qui en temps opportun fixera et déterminera les critères de son exploitation.

En tout état de cause, le rapport final de l'étude complémentaire pour la confirmation de certains itinéraires prioritaires Mbalam-Kribi et Edéa-Kribi apporte des solutions optimales compte tenu de la diversité certaine des futurs utilisateurs du rail, des propositions d'optimisation sur les facilités ferroviaires (tracé, et estimations des coûts de construction et d'exploitation), et un éclairage sur les dispositions institutionnelles qu'il conviendrait de prendre pour garantir la pérennité, la rentabilité et la gouvernance dans le transport ferroviaire.

Comment se présente le tracé du nouveau chemin de fer (configuration ; nationale, ramifications sous-régionales et caractéristiques techniques) ?

Un tracé et des itinéraires orientés vers les zones de trafics voyageurs ou industries ont été proposés sur la base des hypothèses origine/destination qui intègrent la croissance démographique et le développement économique.

Le tracé proposé présente des interconnexions avec les pays voisins, avec l'ambition de capter un trafic en augmentation (Tchad, RCA, RDC, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, Nigeria et plus loin Angola).

Ce chemin de fer se veut aux standards modernes avec un rail de 50 kg et un écartement de 1,435 mm.

Ces caractéristiques faciliteront l'acquisition des équipements mobiles (locomotives, wagons) et un système de signalisation adapté au réseau de fibre optique (Télésignalisation) ; ce qui laisse espérer sur ce linéaire une vitesse comprise entre 170 et 150 km/h sur les trains de

voyageurs ; entre 90 km et 70 km/h pour les trains de marchandises. Le choix du gouvernement porte sur une voie double.

Pourquoi le Cameroun a-t-il choisi de recourir au partenariat coréen pour l'élaboration de son plan directeur national ?

Le maître d'ouvrage a procédé à une sélection du consultant après appel d'offres international ouvert, avec au préalable un avis public international à manifestation d'intérêts. Seuls les critères de transparence et de bonne gouvernance ont prévalu. Et on peut aujourd'hui exprimer notre satisfaction au regard de la qualité de cette prestation intellectuelle. Les experts camerounais impliqués ont également fait montre de leur maîtrise du domaine.

A quand le démarrage des travaux ?

Notre ambition est de boucler les faisabilités des itinéraires sur le court terme en 2012 et de consacrer l'année 2013 aux dispositions conformes au démarrage des travaux.

Source : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire.